



La Caisse d'Épargne vous propose la solution sécurisée : Jepaieenligne EXPRESS, pour encaisser à distance et sans site internet marchand les paiements de vos clients.

A qui est destinée la solution Jepaieenligne EXPRESS?

Vous êtes artisan, commerçant, profession libérale ou vous êtes une PME/TPE et vous avez besoin :

- d'encaisser des acomptes
- d'encaisser vos commandes à distance
- d'une solution simple et sécurisée

Choisissez la solution Jepaieenligne EXPRESS de la Caisse d'Épargne

- Un encaissement simple et rapide où que vous soyez*
 - Encaissez à distance depuis votre entreprise/point de vente
 - Acceptez les paiements CB, Visa, Mastercard ou American Express¹
 - Encaissez le paiement de vos clients en leur adressant un lien sécurisé depuis votre smartphone² (e-mail, SMS, etc.), tablette, ordinateur ou TPE Premium³
- 2 Un encaissement sécurisé
 - Une solution sécurisée pour vous comme pour votre client grâce à l'authentification 3D-Secure⁴
 - Paiements garantis et sécurisés avec l'authentification 3D-Secure
- 3 Une assistance dédiée
 - Nos équipes seront à votre disposition par téléphone ou par e-mail Du lundi au vendredi de 9h à 18h

*sous réserve d'avoir une connexion à internet.

Crédit photos : AdobeStock.

10) L'acceptation American Express est un service additionnel. Un contrat spécifique doit être ouvert par le client auprès d'American Express.

(2) Selon les fonctionnalités de votre Smartphone.

(3) Le TPE Premium est le TPE Android de dernière génération de la Caisse d'Épargne Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller Caisse d'Épargne.

(4) Avec la technologie 3D-Secure, tous les paiements font systématiquement l'objet d'une authentification forte.

es personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnelles concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instruction ur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles tress/www.img.caisse-epargne.fr/app/uploads/sites/3/2021/07/27/64623/perm-notice-information-traitement-donnees-personnelles pdr consultable ou à tout moment sur notre site internet tresser de l'apparent protection des vois d'apparent de l'apparent de l'apparent protection des vois d'apparent de l'apparent de l'app







Vous êtes artisan, TPE-PME et avez besoin d'encaisser en mobilité avec un smartphone?

1. Générez



Saisissez un montant

2. Envoyez



Partagez votre lien de paiement sur le canal de votre choix (e-mail, SMS, etc.)

3. Encaissez



Après avoir sélectionné le lien partagé, vos clients n'ont plus qu'à régler leur facture via la page de paiement sécurisée



Vous êtes restaurateur et vous possédez un TPE Premium, vous souhaitez encaisser en toute sécurité les commandes de vos clients par téléphone ?

1. Générez



Saisissez un montant

2. Envoyez



Partagez votre lien de paiement sur le canal de votre choix (e-mail, URL, etc.)

*Le TPE Premium est le TPE Android de dernière génération de la Caisse d'Epargne. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller Caisse d'Epargne.

3. Encaissez



Après avoir sélectionné le lien partagé, vos clients n'ont plus qu'à régler leur facture via la page de paiement sécurisée



Crédit photos : AdobeStock.

La solution Jepaieenligne EXPRESS vous intéresse ? Nous vous invitons à vous rapprocher de votre chargé d'affaire afin obtenir d'avantage informations

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnelles concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles nittps://www.naisce.gesepergne/fr/pp/publcads/sites/3/20/210/7/215/4632/perm-notice-information-traitement-donnees-personnelles préconsultable ou à tout moments un rotre site internet autorité préconsultable ou à tout moments un rotre site internet.

https://www.caisce-epargne.fr/votre-banque/reglementation/protection-de-vos-donnees-personnelles/ ou sur simple demande auprès de votre agence. Le délégué à la protection des données de votre Caisse d'Epargne régionale est joignable aux adresses indiquées dans la notice.

